

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Patrick
tenue au restaurant *La Maison bleue*, 2441 Chemin des Iles, Entrelacs
le samedi 2 août 2008**

1- Constatation du quorum

32 personnes sont présentes, à 9 h 40 le quorum est constaté. Monsieur Daniel Jaros déclare l'Assemblée générale ouverte.

2- Nomination d'un Président d'assemblée

Monsieur Daniel Jaros propose Monsieur Pierre Lacombe comme Président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3- Nomination d'un Secrétaire d'assemblée

Monsieur Daniel Jaros propose Monsieur Richard Cardinal comme Secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

4- Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Gilles Pilon propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2007

La lecture est faite par Monsieur Richard Cardinal. Document en annexe.

Madame Andrée Blouin propose, Monsieur Maurice Colette appuie, l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2007. Adopté à l'unanimité.

6- Lecture et adoption du rapport d'activités du Conseil d'administration 2007-2008

Monsieur Daniel Jaros, Président de l'APELP, fait lecture du rapport d'activités 2007-2008 du Conseil d'administration.

Rappel : L'Assemblée générale du 4 août 2007 avait décidé de dix (10) priorités pour l'année. La très grande majorité des mandats ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

